

LE TIR À L'OISEAU



Le tir à l'oiseau ou Abat oiseau se pratique à Fismes comme dans toutes les compagnies dignes de ce nom. Traditionnellement, c'est le Lundi de Pâques que les archers de la compagnie se retrouvent au Jeu d'arc.

Dans la matinée, les Chevaliers préparent les perches. Le Capitaine assisté d'un Chevalier contrôlent que les oiseaux de bois sont conformes. Non seulement il doivent avoir la taille requise, mais ne doivent porter aucune marque pouvant jeter un doute sur le résultat final du tir.

Trois perches sont installées. La plus grande mesure entre 18 et 20 mètres. C'est la perche du Roi. La seconde mesure 15 mètres, c'est la perche du Roitelet. La troisième est spécifique à notre Compagnie. Elle mesure 8 mètres et permet aux petits de faire comme les grands et de s'initier aux traditions.

Les Archers sont convoqués à 13h30 précises pour le tirage au sort qui détermine l'ordre de tir.



Ainsi c'est l'Empereur Sylvain HELLYNCK qui tire le premier, puis le Roi de l'année précédente, puis le Capitaine Benoit HELLYNCK, le Président André LARATTE, les vice-présidents par ordre d'âge Jean François JEROME et Thierry CAMUZET, la secrétaire Marie-Pierre HELLYNCK, les membres restants du bureau. Ensuite viennent les Archers dans l'ordre du tirage au sort.

Chez les jeunes c'est le Roitelet et le Piou-Piou de l'année précédente qui commencent puis les autres Archers dans l'ordre du tirage au sort.

Chaque Archer doit avoir tiré une flèche pour que le Titre soit attribué. Ainsi à la première flèche, si l'oiseau est abattu, il est remis en place. Les Archers restant tirent et si personne ne réussit à faire tomber l'oiseau, il est considéré comme attribué. Si un second Archer le fait tomber aussi à la première flèche, les deux coups s'annulent et le tir reprend.

Quand l'oiseau est abattu, le Capitaine et le Chevalier qui ont contrôlé l'oiseau le matin, sont les seuls juges pour déclarer le nom du vainqueur de l'année.

Quand les trois titres sont attribués, une remise des récompenses est organisée avec le Maire, le responsable des sports de la ville et très souvent le conseiller général.

Commencent alors le traditionnel salut aux buttes. Tandis que retentit l'hymne de la Compagnie, les Archers divisés en trois colonnes (une dans l'allée du Roi, et une dans chaque allée des Chevaliers) remontent ensemble le jeu d'arc pour saluer la butte maitresse puis la butte d'attaque.

Peut alors débiter la partie de vin de jardin.....